

Où est Caen

Règlement du Prix littéraire Raymond Devos organisé par le cherche midi éditeur et la Fondation Raymond Devos

Article 1 Nature du prix

Le cherche midi éditeur, dont le siège social est situé 23, rue du Cherche-midi 75006 Paris, et la Fondation Raymond Devos, dont le siège social est situé 10 rue de Paris 78470 Saint-Rémy lès-Chevreuse, organisent un prix littéraire dénommé « Où est Caen ».

Comédien, mime, funambule, humoriste, Raymond Devos fut surtout un incroyable jongleur de mots. Conjugaisons rares, troublants homonymes, sonorités précieuses... Raymond Devos s'amusait à nous perdre dans l'univers de la langue française.

Le prix sera attribué à l'issue d'un concours ouvert aux jeunes auteurs, présentant un projet éditorial dont l'esprit repose sur l'inventivité et la créativité que permet la langue française.

Il comprend deux catégories basées sur un travail d'écriture, enrichi ou non d'illustrations :

- un prix littérature générale
- un prix littérature jeunesse

Le projet éditorial peut porter sur plusieurs formes d'expression : roman, nouvelle, récit, conte, poésie, roman graphique, création numérique...

Article 2 Conditions de participation

Le concours est ouvert aux jeunes de 18 à 35 ans.

La participation au concours est gratuite.

Article 3 Présentation du dossier de candidature

Le candidat devra présenter un dossier comportant :

- La présentation d'un projet d'écriture se situant dans l'esprit du prix « Où est Caen » : forme d'expression, note d'intention, catégorie (générale ou jeunesse)...
- Une biographie.

Le candidat doit adresser son dossier au cherche midi éditeur :

Par courriel

adesanderval@cherche-midi.com

ou

Par courrier postal

Le cherche midi

Prix Où est Caen

23, rue du Cherche-Midi

75006 Paris

Article 4 Les dates du concours

- Lancement du prix et appel à candidature : mars 2015
- Réception des dossiers de candidature : jusqu'au 15 juillet 2015
- Sélection du lauréat : septembre 2015
- Publication : mai 2016

Article 5 Les lauréats

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement par la Fondation Raymond Devos et le cherche midi éditeur, et verront leur œuvre publiée au cherche midi.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix, en fonction de la qualité des projets présentés.

Le ou les lauréats se verront proposer un contrat d'auteur selon la réglementation en vigueur.

Les lauréats seront personnellement informés des résultats du concours dans un délai de 30 jours suivant la délibération du jury.

Chaque lauréat autorise les sociétés organisatrices à citer ses noms, prénoms, commune de résidence, à l'occasion de toute communication promotionnelle, sur quelque support que ce soit, liée au présent concours.

Aucun message ne sera envoyé aux candidats non sélectionnés.

Article 6 Le jury

Le jury, présidé par Jean Orizet, écrivain et administrateur de la Fondation Raymond Devos, sera composé d'écrivains, d'humoristes, d'illustrateurs et d'éditeurs.

Le prix sera placé sous le parrainage d'un jury d'honneur, composé de personnalités du monde culturel : Paule Constant, Jean-Loup Chiflet, Alain Decaux, Claude Hagège, René de Obaldia, Françoise de Panafieu.

Article 7 Garanties

Le candidat déclare et garantit aux sociétés organisatrices :

- que le projet qu'il propose n'est pas sur le point d'être publié en vertu d'une convention de quelque nature que ce soit, qui prend ou prendra effet à tel moment, pour tel mode de publication, sur tel territoire ;
- que le projet qu'il propose ne s'inspire pas, directement ou indirectement, d'un texte déjà publié précédemment quel que soit le genre, le mérite et la valeur de ce texte, quel que soit le territoire de publication ;
- que le projet qu'il propose ne contient rien qui puisse tomber sous le coup des lois relatives à la diffamation, l'atteinte aux bonnes mœurs ou la contrefaçon.

Le participant s'engage, pendant toute la durée du concours et jusqu'à la proclamation des

résultats, à ne pas proposer ce même projet à un agent littéraire ou à un éditeur quel qu'il soit.

Article 8 Contrôles et réserves

Les sociétés organisatrices se réservent le droit, en cas de force majeure, d'écourter, de suspendre sine die ou de modifier le règlement de ce concours. Ces changements ne pourront toutefois intervenir qu'après information préalable sur les sites internet du cherche midi éditeur et de la Fondation Raymond Devos.

La participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Les sociétés organisatrices se réservent le droit de demander aux gagnants un justificatif d'identité et de domicile permettant de confirmer la validité de leur inscription.

Les sociétés organisatrices se réservent le droit de considérer comme non valide toute inscription présentant des informations manifestement fantaisistes, partiellement ou totalement erronées.

Article 9 CNIL

Loi du 6 janvier 1978 « informatique, fichiers et libertés ». Tous les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des données à caractère personnel qui les concernent et ce, en écrivant à l'adresse du concours de nouvelles :

Prix littéraire Où est Caen – Le cherche midi éditeur - 23, rue du Cherche-midi 75 006 Paris.

Le traitement des données personnelles collectées à l'occasion de la participation au présent concours de nouvelles a pour unique finalité l'organisation dudit concours et sera détruit à l'issue du délai mentionné à l'article 11 ci-dessous.

Article 10 Consultation du règlement

Le règlement pourra être consulté sur le site internet du cherche midi éditeur ou être obtenu gratuitement, en précisant le nom de l'opération, par courriel en écrivant à : adesanderval@cherche-midi.com ou par courrier postal en écrivant à :

Prix littéraire Où est Caen – Le cherche midi éditeur - 23, rue du Cherche-midi 75 006 Paris.

Article 11

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par les sociétés organisatrices, dont les décisions sont sans appel. Toute contestation relative au présent concours de nouvelles ne sera prise en considération que dans un délai de trois mois à compter de la date limite de participation.